

■ **EMERGENT TELECOM VENTURES SA**, à Genève, CH-660-0249002-3, prise de participations dans toutes sociétés en particulier dans le domaine des télécommunications, etc. (FOSC du 05.12.2006, p. 8/3666692). Statuts modifiés le 12.05.2009 sur un point non soumis à publication. La société est dissoute par décision de l'assemblée générale du 12.05.2009. La liquidation est opérée sous la raison sociale: **EMERGENT TELECOM VENTURES SA, en liquidation**. Amersi Mohamed et Fontanet-Dunand Christine ne sont plus administrateurs; leurs pouvoirs sont radiés. Liquidateur: Fontanet Bénédicte, jusqu'ici membre et vice-président du conseil d'administration, lequel continue à signer individuellement.

Registre journalier no 7218 du 19.05.2009
(05036532 / CH-660.0.249.002-3)